



Bulletin d'informations – Novembre 2013 :

Des jeux de billes et des cartes à l'école : quelques rappels.



L'apport de billes et les jeux de billes à l'école sont autorisés à partir du CP. Par contre, les calots quelques soient leur taille, comme les billes bifformes (souvent en verre, donc dangereuses en cas de bris) sont interdits.

L'apport de cartes de collection ou autres n'est pas autorisé. Les échanges de cartes peuvent se faire dans d'autres lieux que l'école.

Les enfants bénéficient d'un espace ludique mis à leur disposition sur le site de l'école élémentaire (voir reportage sur le site internet : <http://www.liesse.fr/spip.php?article587>).

Une salle omnisport Bel Air, rénovée : des chaussures d'EPS obligatoire pour les élèves de CP au CM2 – rappel



Des travaux de rénovation de la salle omnisport importants ont été faits l'an dernier. Un nouveau sol a été mis en place sur le plateau sportif. Pour préserver ce nouveau sol et aussi pour la sécurité des enfants, pour tous les cours d'EPS à la salle omnisport, les enfants devront prévoir un sac avec des chaussures de sport (éviter les chaussures type Running à semelle noire qui peuvent laisser des traces – l'achat de chaussures de marque n'est nullement une nécessité) réservées au sport en salle omnisport. Les enfants se présentant en cours d'EPS sans des chaussures d'EPS dans un sac ou avec ses chaussures d'EPS aux pieds ne seront pas autorisés à pratiquer l'activité sportive. Les professeurs et la mairie vous remercient d'avance pour votre vigilance. C'est aussi une éducation à l'hygiène et à la santé.

Des dates à retenir pour le mois de décembre :

Vendredi 13 décembre à partir de 15h45, marché de Noël avec la participation des enfants sur le site de l'école primaire.

Jeudi 4 et vendredi 5 décembre : Temps fort et veillée avec Patrick Richard :

Cette année, nous aurons l'immense chance de pouvoir bénéficier du talent et du charisme de Patrick Richard et son musicien Philippe Mével.

« Appelés à la liberté », le « Psaume de la création », « Témoins et bâtisseurs », « Viens mélanger tes couleurs »... : tous ces chants, avec beaucoup d'autres, ont sillonné bien des églises, des lieux de la francophonie depuis 20 ans. Tous les enfants de l'école vivront un temps fort avec ce chanteur et son musicien sur les 2 jours. Les élèves de CM2 prépareront une veillée et l'animeront avec l'auteur-compositeur professionnel Patrick Richard, qui est sans doute actuellement le plus connu et talentueux chanteur chrétien français.

Toutes les familles de CM2 et les autres familles intéressées de l'école sont invitées à participer à la veillée le vendredi 5 décembre à 20h à l'Eglise Notre Dame de Liesse.

La venue du chanteur et de son musicien seront financées à 100%, comme cadeau de Noël aux enfants par l'APEL.



Les dates importantes du mois :

Lundi 4 novembre, classe de CP A et CP B, toute la journée : visite médicale par l'infirmier de l'éducation nationale (prévoir le carnet de santé de l'enfant sous pli fermé).

Mardi 5 novembre, après-midi, classe CM1 C : voile

Mardi 5 novembre, après-midi, classe de CE2 A : piscine



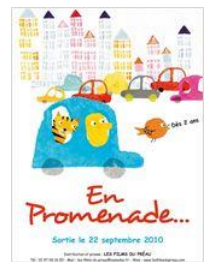
Mardi 5 novembre, site de l'école primaire, 20h30, opération APEL (salle APEL, 2^{ème} étage) : invitation à tous les parents volontaires pour les soirées de bricolage en vue du marché de Noël de l'école. **Invitation tous les mardis jusqu'au marché de Noël.**

Jeudi 7 novembre, classes de CE1 A et de CE1 B : piscine

Jeudi 7 novembre, classe de CM1A (matin) et CM1B (après-midi) : voile

Vendredi 8 novembre, classe de CP A et CP B, toute la journée : visite médicale par l'infirmier de l'éducation nationale (prévoir le carnet de santé de l'enfant sous pli fermé).

Vendredi 8 novembre, classes de PS et PS-MS bilingue, matin : **Vendredi 16 novembre, élèves de PS :** première séance (sur 2) de cinéma au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan. Le film projeté sera *En promenade* (2010). La participation financière des familles sera de 2 euros (facturation sur la note du premier trimestre – participation APEL par enfant 0,50 euros).



Informations complémentaires sur le film : <http://www.lesfilmsdupreau.com/prog.php?code=enp>

Dimanche 10 novembre, 10h30, Eglise de Saint-Renan : messe des familles.

Lundi 11 novembre, armistice de la première guerre mondiale : pas d'école – Les élèves de CM1 et de CM2 sont invités à participer aux cérémonies à partir de 10h30 – rendez-vous devant la mairie.

Du mardi 12 novembre à 4h30 au samedi 16 novembre 0h30, élèves de CM2 : classes découvertes à Paris. Les élèves de CM2 partiront à la découverte de la Tour Eiffel, de Paris sur la Seine, by Night. Ils découvriront les musées d'histoire Naturelle, du Louvre avec un conférencier national. Puis, viendra un temps de découvertes scientifiques à la cité des enfants au sein de la cité des sciences. Les élèves seront reçus à l'assemblée nationale pour une visite du parlement. Pour terminer leur découverte de Paris, les élèves visiteront avec des conférenciers nationaux le château et les jardins de Versailles.



Mardi 12 novembre, matin, classe CM1 C : voile

Mardi 12 novembre, après-midi, classe de CE2 A : piscine



Mercredi 13 novembre : Ecole toute la journée. L'éducation nationale a prévu que ce mercredi remplace le lundi 2 septembre qui n'a pas été travaillé. Les services de garderie, de cantine et de transport scolaire fonctionneront comme les autres jours de la semaine.

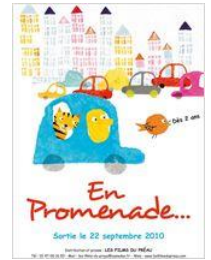
Jeudi 14 novembre, classes de CE1 A et de CE1 B : piscine

Jeudi 14 novembre, classe de CM1A (après-midi) et CM1B (matin) : voile

Vendredi 15 novembre, classe de CP B et CP Bilingue, toute la journée : visite médicale par l'infirmier de l'éducation nationale (prévoir le carnet de santé de l'enfant sous pli fermé).

Lundi 18 novembre, élèves de MS et GS : première séance (sur 3) de cinéma au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan. Le film projeté sera *En promenade* (2010). La participation financière des familles sera de 2 euros (facturation sur la note du premier trimestre – participation APEL par enfant 0,50 euros).

Informations complémentaires sur le film : <http://www.lesfilmsdupreau.com/prog.php?code=enp>



Lundi 18 novembre, après-midi, classe de CP, animation Monde et Nature : film et conférence scientifique sur le thème des animaux et l'hiver. Informations complémentaires :

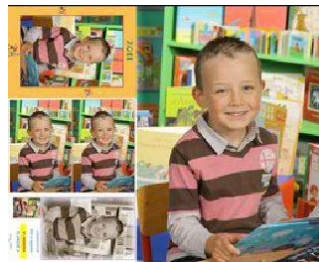
http://www.monde-et-nature.fr/index.php?option=com_edima&view=programme&catid=6&id=41&Itemid=5

Mardi 19 novembre, après-midi, classe de CE2 A : piscine

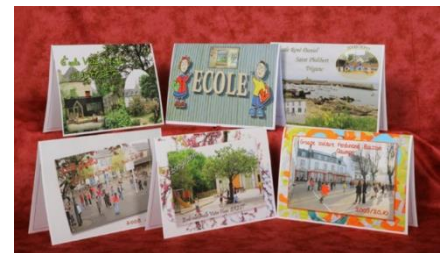
Jeudi 21 novembre, classes de CE1 A et de CE1 B : piscine

Jeudi 21 novembre, délégués de classe de CP au CM2, 13h30 : conseil d'enfants

Jeudi 21 novembre et vendredi 22 novembre : photos de classe (toutes les classes *sauf les classes de PS A, PS B et PS/MS bilingue – date programmée en mars*) et photographie individuelle des élèves de PS au CM2. Cette année, nous travaillerons à nouveau avec le laboratoire de photographie scolaire Folgoas. Les photographies de classe seront pris dans la classe des enfants et personnalisées en fonction de chaque classe. Les enfants seront ensuite photographiés individuellement, les familles auront ensuite le choix d'acheter ou pas les photos individuelles de leur enfant.



Jeudi 21 novembre et vendredi 22 novembre, les élèves de PS au CM2, entre 17h à 18h, salle d'espagnol au-dessus de l'espace ludique (entrée par le secrétariat de l'école) : les familles, qui souhaitent en complément des photos de fratrie (frères, sœurs en même temps), voudront bien se présenter directement dans la salle d'espagnol.



Mardi 26 novembre, après-midi, classe de CE2 A : piscine

Jeudi 28 novembre, classes de CE1 A et de CE1 B : piscine

Actualité du site internet : voir <http://liesse.fr>

Opérations APEL : récupération de journaux

La récupération des journaux continue. Merci de les conserver et de les déposer dans les grands bacs jaune et gris (journaux sans sacs, ni ficelles, ni magazine).

Les journaux sont récupérés par une société qui reverse à l'APEL une subvention qui permet ensuite à l'APEL de financer les sorties scolaires, des achats pour les classes. Merci à chacun pour sa participation.



Informations OGEC : une nouvelle présidente, un nouveau bureau et un travail en cours avec la mairie.

L'OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques) est la personne morale civilement responsable de la gestion de l'établissement ayant la jouissance des biens immeubles et des biens meubles.

L'OGEC est une association qui est le support juridique de l'établissement. Elle est l'employeur direct de 20 personnes. L'OGEC perçoit l'ensemble des subventionnements publics qui permet de faire fonctionner

l'école pour ses missions d'enseignement (L'école Notre Dame de Liesse étant reconnue par l'Etat comme un service public d'enseignement), les contributions des familles qui financent les investissements (maintien en état des bâtiments) et les frais de restauration des enfants.



Madame Hélène Keromnès, après 15 ans, de présidence de l'OGEC a choisi de cesser ses fonctions de présidente. Durant toutes ces années, elle a fait un travail immense avec les bénévoles, les personnels en collaboration avec 4 directeurs. L'OGEC, en reconnaissance de son travail et de son investissement, l'a nommée Présidente d'Honneur. Nous la remercierons officiellement le mardi 7 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux.

En concertation entre le Chef d'Établissement, la Présidente sortante, la DDEC (direction diocésaine de l'enseignement catholique) et le conseil d'administration de l'OGEC, Madame Gaïd Prunier a été désignée Présidente d'OGEC.

Madame Gaïd Prunier est maman de 3 enfants scolarisés à l'école. Elle s'est précédemment investie au sein de l'APEL, adhérente au projet de l'enseignement catholique et elle possède une culture de l'entreprise, nécessaire pour gérer un OGEC de la taille de l'école Notre Dame de Liesse.

Le Chef d'Établissement travaillera en partenariat avec elle pour la gestion immobilière, financière de l'école.

Le bureau de l'OGEC est maintenant constitué ainsi : Mme Gaïd Prunier, Présidente – Mme Nicole Castelain, vice-présidente – Mme Christelle Tréguer, secrétaire-trésorière – Mme Béatrice Pottin, secrétaire-trésorière adjointe.

Lundi 21 octobre, le chef d'Établissement, la nouvelle Présidente et la Présidente sortante ont été reçus par le Maire et ses adjoints afin de faire le point sur le montant du forfait communal versé pour chaque élève (forfait qui sert à financer l'ensemble des frais de fonctionnement de l'école dans sa mission d'enseignement) et sur le subventionnement cantine des repas des enfants renanais.

L'école a présenté à la commune les différents postes de son budget de fonctionnement sur lesquels il est constaté une augmentation durable (augmentation des matières premières comme le gaz et le papier, des charges salariales et patronales, des contrôles et des maintenances obligatoires...). La Mairie a indiqué vouloir continuer, dans le cadre de la législation, à financer les dépenses de fonctionnement de l'école en l'adaptant à nos besoins et en se rapprochant de la parité entre tous les élèves de Saint-Renan (écoles publiques et école Notre Dame de Liesse). La question du subventionnement cantine des repas des enfants renanais a aussi été évoquée suite à des difficultés avec le nouveau trésorier principal du Trésor public. La mairie réfléchit à la possibilité de fixer un tarif identique pour tous les enfants renanais avec la mise en place d'aide supplémentaire pour les familles à faibles revenus ou/et de 3 ou plus d'enfants.

Le travail va se poursuivre entre l'OGEC et les élus durant le mois de novembre.

.../...

Extraits du compte-rendu du conseil d'établissement du 14 octobre 2013 :

Le Conseil d'établissement, prévu par le statut de l'Enseignement catholique, est un lieu de réflexion et d'échanges entre les différents partenaires de l'établissement.

Ce conseil aide le chef d'établissement à définir les grandes orientations de l'école, les enseignants à déterminer les concrétisations pédagogiques possibles et l'APEL, l'OGEC à soutenir les différentes initiatives prises et à les répercuter auprès des familles. Il est indispensable, pour la vie d'une école, qu'à des moments bien déterminés, dans un même lieu et au sein d'une instance commune, les partenaires puissent discuter de questions, entendre ensemble les projets et les préoccupations des uns et des autres.

1. Informations et réflexions du conseil sur le réaménagement du rythme scolaire

Suite à la dernière réunion en mairie, le directeur a fait un compte-rendu sommaire :

La volonté de la mairie est d'intervenir avec équité entre le public et le privé considérant qu'un enfant renanais doit être pris en compte de la même manière qu'il soit dans le public ou le privé. La municipalité a informé qu'elle arbitrerait sur les TAP (temps d'activités périscolaires) pour la mi-novembre. Suite à une enquête de la municipalité, il ressort qu'une vingtaine de personnes seraient disponibles pour animer les TAP (5 associations et 15 personnels municipaux). Il faut préciser que certaines interventions seront ponctuelles et non annuelles. En sachant qu'il y a 1100 élèves sur la commune, les TAP ne se feront pas tous en même temps sur la commune. La commission semblait d'accord sur la durée des TAP soit deux temps de 1H30 (et non 4 fois 45 minutes).

Pour notre école, la semaine de 4,5 jours ne s'appliquera à la rentrée 2014 que si la mise en place de la réforme dans la commune ne se fait pas au détriment de l'enfant (exemple : garderie à partir de 15h30). Pour les maternelles, afin de ne pas réduire le temps d'enseignement, probablement, les TAP auront lieu en début d'après-midi, ce sera le temps de repos pour les PS et une partie de MS (selon leur besoin). Ce choix aura l'avantage que les élèves en fin de sieste retrouvent leur enseignant et non du personnel pour des TAP. Pour les autres élèves, les TAP seront proposés sur l'ensemble de l'année par module (dans chaque module trois activités) et sur inscription. L'hypothèse actuelle de l'établissement est de positionner les TAP en début d'après-midi dans le respect du rythme de l'enfant. L'adjointe aux affaires scolaires précise qu'il y aura probablement sur l'établissement des TAP tous les jours au vue du nombre d'élèves.

L'école fixera la demi-journée complémentaire le mercredi matin. Les horaires actuels de début et de fin de cours seront conservés (8h40 – 16h30-35) pour tous les enfants.

Les réflexions sur les TAP évoquées lors du conseil : la catéchèse peut-elle être un TAP ?, quelles salles utilisées ? Problèmes de transport, de sécurité des élèves ? Fatigue des enfants ? Est-ce que l'on fait des ponts entre les différents niveaux ? Quel âge pour les TAP ? ...

Actuellement, aucune décision définitive n'est prise. La mairie prendra des arbitrages d'ici la fin novembre qui permettra par la suite à l'école de décider définitivement de son organisation pour la rentrée de septembre 2014.

2. le permis de bonne conduite pour les primaires

Le directeur présente « le permis de bonne conduite » qui sera mis en place en janvier 2014. Cette réflexion a été menée par un groupe de travail d'enseignants. Ce document est né suite à plusieurs constats. Sur l'établissement, les différents intervenants ont constaté que parfois un cumul de rappels est fait à quelques élèves mais sans leur dire à un moment assez clairement « tu as un comportement déviant ». Ce permis sera un outil pédagogique supplémentaire qui indiquera les devoirs, les obligations des élèves non respectés, les sanctions qui en découlent. Il permettra aussi de valoriser les élèves ayant un comportement exemplaire.

Le document sera une feuille A4, d'un côté se trouveront les règles de l'autre côté, ce sera un tableau avec des cases avec les points, les motifs de sanctions, les différentes signatures. Si l'enfant a un comportement déviant, il faudra faire un trou dans une case. Si l'élève regagne des points, il faudra mettre une gommette.

Le directeur et le groupe de travail avaient pensé à un diplôme pour récompenser les comportements exemplaires. Les membres du conseil d'établissement sont très réservés sur ce diplôme. La forme reste à trouver pour récompenser les comportements exemplaires.

Le permis de bonne conduite, à partir des réflexions du conseil, sera finalisé par le conseil des maîtres d'ici la fin de l'année.

Présentation de l'APEL, association des parents d'élèves des écoles libres :

Composition du nouveau bureau pour l'année 2013/2014



De haut en bas et de gauche à droite:

Valérie Herbert, trésorière adjointe - maman de Laura en CM 2 ; **Florent Bégoc**, chef d'établissement ; **Caroline Sollic**, vice-présidente - maman de Killian en classe de GS ; **Vanessa Douguet**, trésorière – maman d'Alycia en CM2, Lana en CP, Laura, MS ; **Céline Le Gal**, secrétaire - maman de Soline en GS et Laureline en CE2 ; **Christelle Tréguer**, secrétaire-adjointe – maman d'Athénaïs en CE2 - **Muriel Saliou**, Présidente et maman d'Alyzée en classe de CE1 bilingue.



Nouveau Conseil d'administration (37 membres)

L'APEL a quatre missions principales dans notre établissement:

- ✓ Représenter l'ensemble des familles lors des conseils d'établissement, lors de réflexions sur des évolutions de notre école, de réflexion sur le projet d'établissement,
- ✓ Défendre l'intérêt de l'établissement et la liberté de choix de leur école pour les familles,
- ✓ Accueillir les nouvelles familles de l'établissement, favoriser l'entraide entre les familles.
- ✓ Trouver des financements pour permettre de réduire les coûts de sorties pédagogiques, permettre des investissements au service des enfants.

Le Conseil d'administration:

Ses membres:

Le conseil d'administration est composé d'une équipe de 36 membres, parents d'élèves bénévoles. De plus, tout parent d'élève qui le souhaite peut devenir membre du Conseil d'administration en se faisant connaître en début d'année scolaire lors de l'assemblée générale.

Son rôle:

Les membres du conseil d'administration et du bureau se réunissent environ 8 à 10 fois par an, en séance ordinaire à l'initiative de la présidente. La réunion a lieu à l'école en présence de Florent Bégoc, Chef d'établissement.

Le conseil d'administration a un rôle de réflexion, de délibération et de décision sur tous les sujets concernant le bon fonctionnement de l'association.

Les réunions permettent de recueillir les idées, les réactions et les demandes de chacun et de transmettre les informations. Les membres du conseil motivés tout au long de l'année, participent à l'organisation et à l'animation des manifestations qui jalonnent le calendrier.

Le calendrier de l'année :



Le vide grenier
dimanche 13 octobre

Les autres dates à retenir :

- Assemblée Générale : mardi 8 octobre 2013
- La galette des Rois: samedi 11 janvier 2014
- Les portes ouvertes : samedi 29 mars 2013
- Le repas de l'APEL : samedi 5 ou 12 Avril 2014

Les manifestations *2013-2014*

Le marché de Noël
vendredi 13 décembre



LA KERMESSE
DE L'ECOLE

dimanche 8 Juin 2014
à partir de 10h



Le film de l'APEL présenté lors des réunions de début d'année des classes est maintenant aussi disponible à l'adresse : <http://www.liesse.fr/spip.php?article595>